

Rapport annuel
1999-2000



Télé-Québec

Sommaire

Mission de Télé-Québec	3
Mot du président du conseil d'administration	4
Conseil d'administration	5
Faits saillants	6
Organigramme au 31 mars 2000	8
Programmation	9
Grille horaire	14
Fonctions complémentaires à la programmation	15
Développement	15
Production	16
Services éducatifs	16
Service à la clientèle anglophone	16
Communications	17
Télé-Québec à l'honneur	18
Technologies	20
Administration, finances et ressources humaines	21
Liste des bureaux régionaux	23
Les états financiers	24
Rapport de la direction	25
Rapport du vérificateur	26
Revenus et dépenses	27
Déficit	28
Bilan	29
Flux de trésorerie	31
Notes complémentaires	32

Montréal, le 31 juillet 2000

Madame Agnès Maltais
Ministre de la Culture et des Communications
225, rue Grande-Allée Est
Bloc A – 1^{er} étage
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Doris Girard', with a stylized flourish at the end.

Doris Girard

Mission

DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec a pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d'assurer, par tout mode de diffusion, l'accessibilité de ses produits au public. La Société peut, en outre, exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d'accompagnement.

Les activités de Télé-Québec ont pour but de :

- *développer le goût du savoir* par une programmation ingénieuse qui éveille la curiosité, ouvre de nouveaux horizons, suscite la réflexion et entraîne le téléspectateur sur les chemins de la découverte ;
- *favoriser l'acquisition de connaissances* par la présentation d'émissions adoptant une démarche éducative et des concepts attrayants, souvent supportées par des documents d'accompagnement tels que cédéroms, cassettes et livres ;
- *promouvoir la vie artistique et culturelle*, en être le reflet et soutenir les artistes et artisans dans leurs multiples performances ;
- *refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise* en faisant connaître les réalisations et les caractéristiques propres aux différentes régions et en contribuant à maintenir les relations interculturelles basées sur le respect mutuel et le partage des valeurs.

Mot du président

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je constate avec beaucoup de satisfaction qu'en 1999-2000 la grande relance entamée l'année précédente a suivi son cours avec l'effervescence d'origine. C'est là un signe de cette vigueur de fond qui a toujours caractérisé Télé-Québec. Manifestant sa vraie nature avec un regain d'assurance, notre télévision éducative et culturelle a su élargir son rayonnement et attirer de nouveaux téléspectateurs.

Sur le plan administratif, je suis heureux que la situation financière de la Société se soit améliorée grâce à l'encaissement de la subvention du gouvernement du Québec destinée au remboursement de la dette de 28 millions de dollars. Malgré cet allègement financier, le budget d'opération ne permettait pas d'affecter des sommes supplémentaires à la programmation, qu'on se devait de maintenir au même niveau d'excellence. Il a donc fallu puiser à même les ressources existantes, ce qui a nécessité de la part de tous les employés de Télé-Québec une bonne part de compréhension et de collaboration. Je désire ici les remercier d'avoir mis l'épaule à la roue et d'avoir ainsi contribué au renforcement de notre bon positionnement.

Je tiens à offrir l'assurance de mon entière confiance et de ma meilleure collaboration à madame Doris Girard, qui a été nommée en mai 1999 au poste de présidente-directrice générale. Par ailleurs, la composition du conseil d'administration a été modifiée à la suite du départ de MM. Francis Pelletier et Bernard Pilote, que je remercie pour leur dévouement et leur grande efficacité tout au long de leur mandat, et avec l'arrivée de quatre nouveaux membres en mars 2000, MM. Marc Côté, Robert Forget, Guy Fournier et Djamil Moussaoui. Je leur offre mes sincères félicitations et mes vœux de succès dans leurs fonctions.

Le président du conseil,



Paul Inchauspé

Conseil D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Télé-Québec est formé d'un maximum de dix personnes dont un président, un président-directeur général, trois membres provenant de diverses régions du Québec autres que celle de Montréal, qui sont nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec, et un membre du personnel de la Société qui est élu par ses pairs.

La composition du conseil d'administration en mars 2000 était la suivante :

Monsieur Paul Inchauspé*

Président du conseil et du comité exécutif
Outremont

Madame Doris Girard

Membre du comité exécutif
Présidente-directrice générale
Télé-Québec
Montréal

Monsieur Guy Fournier**

Auteur, journaliste et producteur
Saint-Paul-d'Abbotsford

Madame Claire McNicoll*

Membre du comité exécutif
Membre du comité de programmation
et du comité de vérification
Vice-directrice à l'enseignement 1^{er} cycle
et de la formation continue
Université de Montréal
Westmount

Madame Micheline Paradis*

Membre du comité exécutif
Présidente du comité de vérification
Vice-présidente
Vice-présidence communications et affaires publiques
Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec
Saint-Romuald

Madame Annick Charette*

Représentante des employés et employées
Membre du comité de programmation
Chargée de programmation
Télé-Québec
Montréal

Monsieur Djamil Moussaoui**

Membre du comité exécutif
Ingénieur, président du Groupe réseau
des acteurs et promoteurs du partenariat
économique (GRAPPE)
Québec

Madame Norma Lopez-Therrien*

Membre du comité de programmation
Directrice générale
Nous tous un soleil inc.
Saint-Léonard

Monsieur Marc Côté, archéologue**

Vice-président du Conseil de la culture
de l'Abitibi-Témiscamingue
Rouyn-Noranda

Monsieur Robert Forget**

Producteur
Montréal

* Nommé en janvier 1997

** Nommé en mars 2000

Faits SAILLANTS

Nous pouvons qualifier 1999-2000 d'année de passage au cours de laquelle les préoccupations de survie ont fait place à la préparation de l'avenir. Les réalisations résumées dans les lignes qui suivent traduisent l'enthousiasme qui a animé, tout au long de l'année, le personnel de Télé-Québec, envers qui je suis très reconnaissante.

C'est par la consolidation de nos assises, lesquelles résultent de nos efforts pour redéfinir le positionnement de Télé-Québec dans l'offre télévisuelle francophone, que nous avons pu nous projeter avec confiance vers le développement et la croissance de la Société.

Trois grands chantiers ont été menés à terme au cours de l'année. Le premier et le plus marquant est sans contredit le repositionnement de la programmation entrepris en 1998-1999. C'était la condition première qu'il nous fallait remplir pour être ensuite capable d'imaginer et de garantir l'avenir de Télé-Québec, et aussi pour maintenir une production significative d'émissions éducatives et culturelles qui puisse nourrir l'imaginaire des Québécois et refléter leur identité.

Le second chantier a été le renouvellement des infrastructures informatiques, ce qui a permis le développement du multimédia et la mise à jour ou l'acquisition des logiciels nécessaires au passage numérique prévu pour l'an 2000.

Le troisième chantier, mais non le moindre, portait sur l'assainissement des finances de la Société. L'achèvement de cette opération, qui comportait le règlement de certains engagements financiers importants, nous permet maintenant d'envisager plus sereinement l'avenir de la Société.

L'avancement de ces trois chantiers, jumelé à une tournée régionale et à la réalisation de plusieurs activités de développement, dont le plan directeur du multimédia et celui concernant la numérisation de nos infrastructures de production et de diffusion, a été l'occasion d'alimenter notre réflexion et de préciser nos objectifs, exercice qui s'est traduit par la réalisation d'un plan triennal à la fois audacieux et bien ancré dans le réel.

La tournée des régions du Québec, que j'ai effectuée avec le directeur général des programmes entre octobre 1999 et février 2000, nous a permis de rencontrer plus de 400 personnes : employés et artisans de Télé-Québec, producteurs privés, intervenants culturels, gens des médias et représentants d'organismes régionaux.

En plus de favoriser l'expression des opinions et des attentes des participants, la tournée nous a donné l'occasion d'exprimer clairement la volonté de Télé-Québec de jouer un rôle de partenaire dans le développement culturel des régions, et elle a largement inspiré les objectifs de développement régional depuis lors intégrés au Plan triennal.

Cette tournée a connu deux retombées immédiates. La première est la décision, tel qu'indiqué dans le Plan triennal, de faire de la dimension régionale de notre mandat un élément fondamental du positionnement distinctif de Télé-Québec. Autre répercussion favorable, la visite à Télé-Québec des conseils régionaux de la culture, au cours de laquelle il a été convenu de créer un comité permanent de liaison entre ces conseils et Télé-Québec.

L'établissement de partenariats et d'alliances stratégiques, d'une importance capitale en regard de la poursuite de notre mission et de la réalisation de nos objectifs, est une préoccupation constante pour la direction de Télé-Québec. De fait, au cours de 1999-2000, des ententes de partenariat ont été conclues ou renouvelées et des rencontres en vue de conclure de nouvelles ententes se sont tenues. Nous nous proposons de poursuivre et de multiplier nos démarches en ce sens tout au long de la prochaine année.

La nouvelle Direction des affaires institutionnelles, créée à partir de la Direction du développement institutionnel, s'est vu confier la responsabilité des relations internationales, du développement des partenariats et de la gestion des grands dossiers de développement de la Société. Elle est intervenue notamment dans le projet de la Télé des Arts et a collaboré à la réalisation du Plan triennal. Elle s'est dotée d'un plan de développement du multimédia et continue de superviser l'ensemble des Services éducatifs.

Devant la décision du CRTC de créer une Télé des Arts, Télé-Québec a décidé de faire partie d'un consortium pour présenter une proposition d'un service spécialisé sur les arts. Un protocole de partenariat et un mémoire ont été préparés et négociés au cours de l'hiver et la proposition a été déposée le 31 mars 2000.

Le projet *La Télé des Arts* regroupe cinq partenaires avec les pourcentages de propriété suivants : Radio-Canada (37 %), Télé-Québec (25 %), BCE Media inc. (16 %), La Sept ARTE (15 %) et l'Équipe Spectra (7 %). L'implication de Télé-Québec s'inscrit parfaitement dans notre volonté d'élargir les assises de la Société et de lui permettre de se développer. Le projet, qui a exigé beaucoup de temps et d'énergie, a été mené avec succès en un temps record.

Au terme de cette première année de mon mandat, je suis en mesure d'affirmer que Télé-Québec a retrouvé les moyens d'exercer pleinement son rôle de télévision éducative et culturelle, de façon à s'imposer plus que jamais comme instrument de développement de premier ordre pour la collectivité québécoise.

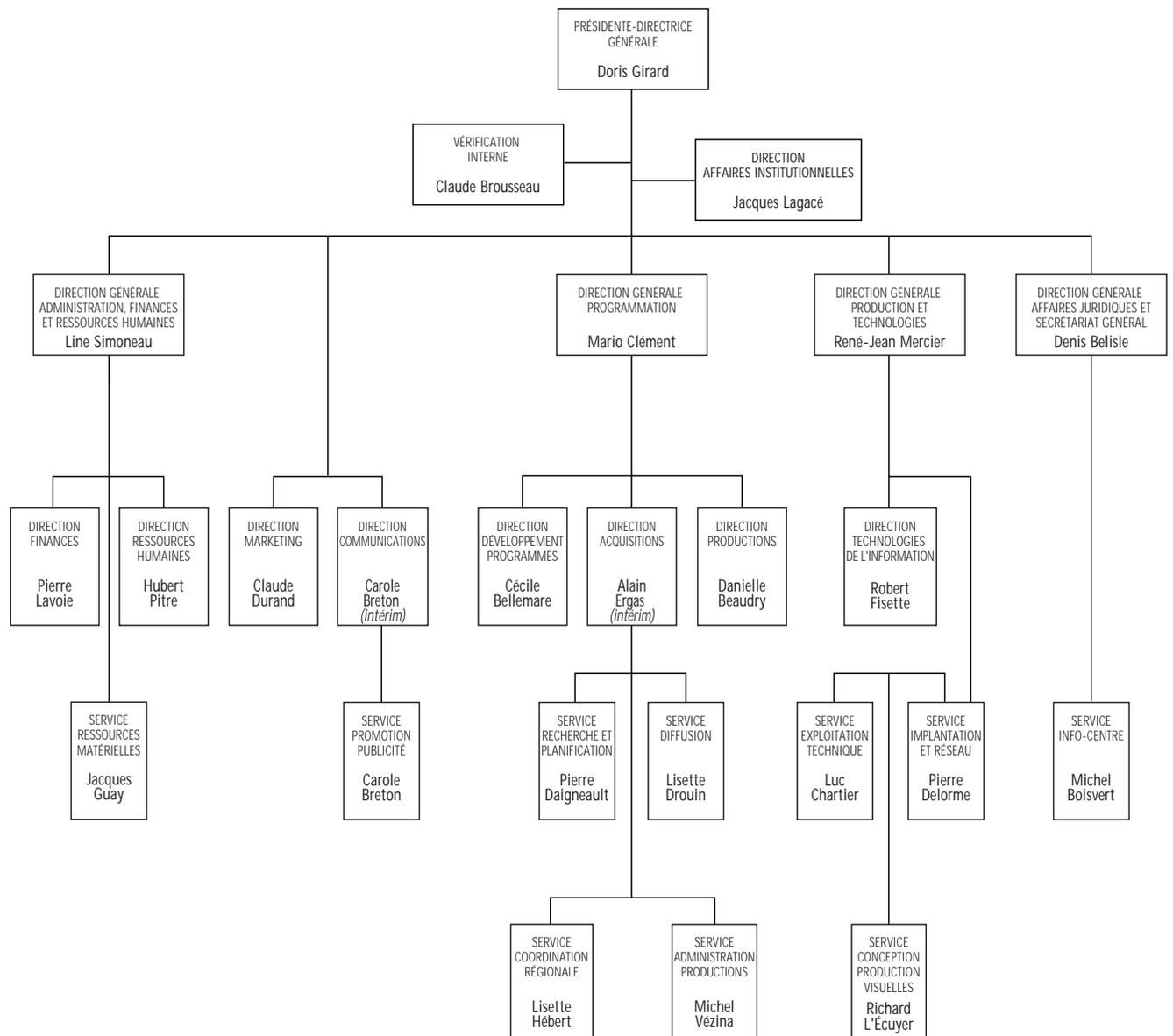
La présidente-directrice générale,



Doris Girard

Organigramme

AU 31 MARS 2000



Programmation



J'aime

L'exercice 1999-2000 en aura été un de consolidation. Les choix de programmation définis et concrétisés en 1997, puis réaffirmés l'année suivante, avaient permis à Télé-Québec d'accroître sa part du marché télévisuel et de s'imposer nettement en qualité de télévision novatrice et culturellement enrichissante.

C'est la volonté de consolider ce positionnement avantageux qui a guidé les décideurs et les artisans de la programmation tout au cours de l'année. Parmi les orientations de base, il a été décidé de prolonger la période de diffusion du plus grand nombre possible d'émissions au-delà de la fin du mois de mars, dans le but de conserver des acquis relatifs à des habitudes d'écoute et à des parts de marché bien précises. De plus, en réexaminant les mandats de chacune des émissions, la Direction générale de la programmation a procédé à des reconductions dans la plupart des cas et à quelques réajustements afin de renforcer les caractéristiques d'originalité et d'innovation, ou l'approche éditoriale de ses produits télévisuels, en accord avec la mission de Télé-Québec. Également, elle a travaillé à identifier des faiblesses et à corriger le tir de certaines émissions en réaction au marché de la télévision. En effet, Télé-Québec doit composer avec les enjeux d'une concurrence qui exerce une pression constante.

Fidèle à son plan de programmation, Télé-Québec s'est préoccupée de refléter à l'écran, cette année encore, une valeur qui lui est chère : l'ouverture sur le monde. C'est ainsi que l'accent a été mis sur les émissions de type documentaire. Par ailleurs, la recherche de qualité et de performance qui caractérise Télé-Québec s'est traduite par l'ajout de nouveautés, dans une proportion d'environ 20 %.

Un des objectifs de la Direction consistait à cibler des clientèles et à susciter leur intérêt avec des thématiques correspondant à leurs besoins et leurs goûts particuliers. L'une des stratégies adoptées a été de percer des secteurs culturels qui correspondent au caractère unique et innovateur de la programmation.

La culture

Les choix de Sophie, en plus de suivre de très près la vie culturelle francophone, a accordé une large place aux artistes québécois de toutes les régions du Québec et de divers genres, conventionnels aussi bien que marginaux. *Improvissimo* a permis de faire connaître de nouveaux visages du théâtre québécois par le jeu d'improvisation. Une autre émission culturelle, *Cent titres*, a su couvrir l'actualité québécoise et étrangère dans le monde du livre, tout en stimulant l'appétit littéraire du public.

Histoires de chansons a révélé au public le côté caché des grands succès de nos auteurs-compositeurs et interprètes en allant aux sources d'inspiration qui leur ont donné naissance, tandis que *J'aime* décortiquait avec des

passionnés les motifs et la nature de leur passion particulière et *Gros plan sur...* attirait les confidences des vedettes québécoises ou françaises du grand écran. C'est dans un endroit aussi incongru qu'une chambre de motel que *Les francs-tireurs* ont choisi de rencontrer les personnalités qu'ils ont ciblées pour ce rendez-vous empreint d'authenticité. Entre des reportages-vérité, les invités venaient expliquer leur position face à une controverse ou à une grande tendance sociale. Chaque semaine, *Le plaisir croît avec l'usage* a invité à la fête un artiste de chez nous et des amis de son univers culturel qui sont venus le surprendre avec une performance de leur cru. Un plaisir partagé avec les nombreux téléspectateurs de cette émission de variétés unique au Québec.

La case *Cinéma* a offert au cours de l'année plus de 300 films choisis pour leur qualité et leur intérêt. *Cinéma Hors-circuit* a présenté une sélection d'œuvres remarquables réalisées par de jeunes cinéastes, et le magazine *La grande illusion* a donné la chance aux cinéphiles d'approfondir leurs connaissances en cinéma et de mieux connaître les créateurs, les rouages, les problématiques et l'histoire de cette industrie.

La jeunesse

En tant que télévision éducative, il n'est pas surprenant de retrouver à l'antenne de Télé-Québec, pour la saison 1999-2000, 17 émissions jeunesse. Parmi les séries animées : *Mimi*, un rendez-vous ludique fait sur mesure pour les enfants d'âge



La grande illusion



Les choix de Sophie



Hartley, cœurs à vif

préscolaire ; *Alix*, un héros tout droit sorti de l'Antiquité, prétexte à familiariser les jeunes de 9 à 12 ans avec l'histoire ancienne ; *La sagesse des gnomes*, sorte de coffre aux trésors rempli de petites leçons de vie fondées sur les valeurs humaines les plus précieuses, ou encore *Simba le roi lion*, modèle de courage confronté aux lois de la nature.

Cornemuse et sa petite ménagerie sautillante, multicolore, incarnée par des comédiens, font la joie des petits, à qui ils refilent tout doucement des notions d'estime de soi et diverses habiletés. *Les Barbotons*, *Teletubbies*, *Bonjour madame Croque-Cerise* sont des séries vedettes qui transmettent aux tout-petits des notions utiles à leur développement et à leur apprentissage. *Martin l'Enchanteur* et *Macaroni tout garni* ont également conquis le cœur et l'esprit des 5 à 9 ans avec leurs personnages, réels et virtuels, tous très sensés et pleins d'énergie. Pour le groupe d'âge des 9 à 12 ans, deux belles séries alliant fantaisie et logique, rêve et réflexion : *Les aventures de la courte échelle* et *Les aventures de Shirley Holmes*. Enfin, une fiction quotidienne se confond avec la réalité des jeunes de 12 ans et plus : *Hartley, cœurs à vif* aborde diverses problématiques de leur âge dont les rapports à l'autorité, la réussite à l'école, l'exclusion, les sorties, les relations avec les adultes et les professeurs.

L'histoire

Les téléspectateurs ont pu découvrir la société québécoise d'hier et en suivre l'évolution, ou revoir des

scènes familiales de la vie d'autrefois, en trois temps. Trois temps forts pour l'histoire du Québec dans la programmation 1999-2000 : *Épopée en Amérique : une histoire populaire du Québec*, *Le présent du passé* et *Attendez que je vous raconte*.

Les sciences

Le monde scientifique et ses activités ont joui d'une visibilité importante à travers la vitrine d'*Anima*, qui faisait le pont entre les animaux et la science ou les technologies. *National Geographic*, célèbre pour ses incursions au cœur de la nature, en des lieux difficilement accessibles à la population, en montrait les beautés, la fragilité, les dangers et les torts qu'on lui fait subir. *Exploration* a fait état des plus récentes découvertes médicales, archéologiques, biogénétiques, aéronautiques et autres, à l'échelle planétaire, et *Zone X* a mis de l'avant les principaux acteurs de la recherche scientifique québécoise.

Les services et la société

L'alimentation, l'habillement et l'environnement ont reçu, cette année encore, un traitement digne du rang qu'ils occupent dans la vie de tout un chacun. *Ciel! mon Pinard* a attiré un grand nombre de téléspectateurs vers la cuisine, en la présentant tour à tour comme un art accessible, un jeu et un bonheur à partager, entre deux visites instructives dans des restaurants réputés ou dans des entreprises d'alimentation. D'une portée connexe, *Cultivé et bien élevé* a donné la chance au public d'entrer de plain-pied dans le monde trop peu connu de l'agroalimentaire, mettant en valeur son rôle essentiel dans notre quotidien. Les producteurs de toutes les régions du Québec y ont fait connaître leur entreprise, leurs méthodes et les défis qu'ils relèvent pour assurer leur survie et notre approvisionnement. *Vivres* a plutôt mis l'accent sur les problématiques mondiales liées à l'alimentation, la faim ou la famine, les impacts de la mondialisation chez les petits producteurs, l'alimentation rapide, etc. Le magazine *D.*, axé sur la mode, le design et l'art de vivre, nous a fait découvrir les nouvelles tendances dans ces domaines.

Télé-Québec privilégie également l'information sur des réalités sociales de notre temps et des événements d'envergure, passés ou récents, par le biais de documentaires innovateurs, analytiques et rigoureux, le plus souvent critiques quant à certains choix de société ou à des situations de vie. Dans cette veine, *L'œil ouvert* a présenté des films d'auteurs exceptionnels tels *Mon ennemi intime*, du cinéaste Werner Herzog, qui dressait un portrait de sa relation tumultueuse avec l'acteur Klaus Kinski, *Un été au Grand Hôtel*, chronique amusée du va-et-vient des nantis de la société dans ce palace de Deauville, *Motel Hélène*, adaptation télévisée de la pièce à succès de Serge Boucher, *Los Angeles, secteur sud*, un documentaire couronné



Chasseurs d'idées



La face cachée de la une



Droit de parole et Les règles du jeu

de plusieurs prix, sur les efforts déployés par de jeunes Noirs et Latinos pour améliorer leurs dures conditions de vie et *La culture dans tous ses états*, survol d'un siècle de création et d'expression au Québec. La série *Le tour des mondes* regroupait d'éminentes productions québécoises et étrangères traitant de faits de société marquants ; mentionnons, entre autres, *Mon frère, ma sœur vendus pour quelques lires*, évoquant le commerce d'enfants orphelins de la Deuxième Guerre mondiale, de l'Italie vers les États-Unis, *Le dernier combat de Salvador Allende*, qui évoque les circonstances troublantes entourant la chute du gouvernement chilien et la mort d'Allende, *À chacun son Everest*, l'histoire d'une thérapie révolutionnaire, celle d'une expédition en montagne de jeunes leucémiques accompagnés d'une équipe médicale, *Les nouveaux alchimistes*, un grand documentaire québécois sur la transgénèse expliquée par des chercheurs de nos universités, et analysée des points de vue éthique et scientifique, et *Opération SALAMI*, un dossier éclairant sur les enjeux et les motifs de la retentissante manifestation de militants contre l'Accord multilatéral sur les investissements. Enfin, les vidéo-reporters de *Taxi pour l'Amérique* ont contribué à élargir les horizons des Québécois avec leurs reportages inédits chez les communautés francophones en Amérique.

L'information

Si Télé-Québec, suivant son mandat, ne diffuse pas les nouvelles au jour le jour, l'actualité n'en est pas moins présente à l'antenne. Les problématiques de l'heure, les faits et gestes des politiciens et des décideurs, les phénomènes de société, les questions économiques, bref tout ce qui concerne la vie des individus et de la collectivité, la programmation en tient compte.

Au cours de l'année, outre la retransmission de la *Période de questions* et des messages de représentants des *Groupes parlementaires*, six émissions d'affaires publiques ont été diffusées. La série *1045, rue des Parlementaires* est une incursion dans la vie politique québécoise, ses gens, ses institutions. *Chasseurs d'idées* offre simultanément un temps d'analyse et un lieu d'échange autour d'un thème suggéré par l'histoire, la politique, la philosophie, l'éthique, avec des invités éloquents ou avec un penseur éminent. *Droit de parole*, la doyenne des émissions-débats, a poursuivi pour la 22^e année sa vocation de tribune publique où des citoyens viennent s'exprimer sur un sujet brûlant d'actualité. Sur un ton décontracté qui n'enlève rien au sérieux de leurs propos, les animateurs de *La face cachée de la une* dressaient une revue de presse hebdomadaire à même les grands titres de la presse francophone et anglophone canadienne, en compagnie de personnalités appelées à commenter les manchettes de la semaine. Enfin, la série *Les règles du jeu* a connu une deuxième saison fertile en analyse d'événements économiques, politiques, sociaux et culturels ponctuant l'actualité québécoise. Elle proposait également chaque semaine une entrevue en profondeur avec une figure publique.

Les réalités régionales

Dans une volonté de rendre compte des réalités régionales et de témoigner de la diversité de la société québécoise, Télé-Québec intègre à sa programmation des émissions produites par des équipes des bureaux régionaux, des émissions à participation régionale, et des émissions de producteurs privés qui intègrent du contenu régional. Au cours de 1999-2000, les émissions suivantes ont été produites à Québec : *1045, rue des Parlementaires*, *Attendez que je vous raconte*, *CTF-24 levers de soleil*, *24 heures pour le 24* et *Les groupes parlementaires*. La série *Îles d'inspiration* et les documentaires *La Cascapédia menacée*, *Roseq — le chant d'énergie d'un réseau*, *Le Keskinada Loppet*, *La cité renversée* et *Pièces de résistance en quatre services* ont été produits par des équipes d'autres régions.

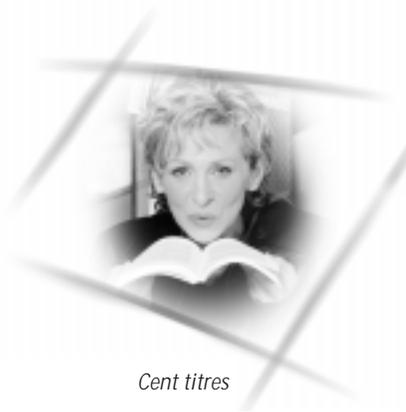
La programmation comportait également des émissions à participation régionale : la *Dictée des Amériques*, *Culture éclair*, *Cultivé et bien élevé*, *Cent titres*, *Les choix de Sophie* et *Les règles du jeu*. À quelques occasions, les producteurs privés de *Ciel! mon Pinard* ont effectué des tournages en régions de façon à faire connaître tables champêtres et mets du terroir. Même chose pour la série *Zone X* qui a donné un aperçu d'activités scientifiques dans certaines régions du Québec. *Droit de parole* a présenté des débats faisant une place à des citoyens de diverses régions du Québec. *Changer le monde* a fait connaître d'éminents Québécois, lauréats des Prix du



Motel Hélène



Cultivé et bien élevé



Cent titres

Québec. *L'œil ouvert* a présenté six documentaires produits par un consortium de maisons de production régionales, dans le cadre de la série *La culture dans tous ses états*.

En conséquence, c'est l'ensemble du Québec qui est donné à connaître aux téléspectateurs, renforçant de la sorte le sentiment d'appartenance à la collectivité. Nous avons de bonnes raisons de croire que cet objectif a pu être atteint par le biais de ces émissions.

L'éducation et la formation

La programmation de Télé-Québec accorde une importance toute particulière à l'éducation, en privilégiant les documentaires (sciences, société, histoire), les émissions littéraires, les émissions scientifiques et celles consacrées aux enjeux de société. Particulièrement présente dans le créneau jeunesse, l'approche éducative trouve aussi une place dans le soutien au milieu scolaire par la diffusion de séries qui lui sont dédiées. La programmation comportait, au cours de 1999-2000, trois cours de langues : l'espagnol, *Destinos 1, 2, 3, et 4*; l'anglais, *Connect with English* et l'italien, *In Italiano 1 et 2* ainsi que des émissions destinées aux étudiants de niveau primaire (*Marché aux images*), secondaire (*Vidéoactivité*) et universitaire (CANAL); *Quebec School Television* offrait un service pédagogique aux écoles anglophones.

Parts de marché hebdomadaires

Ensemble de la journée et ensemble de la soirée
Période du 7 juin 1999 au 2 avril 2000
Ensemble du Québec, population francophone, 2 ans et plus

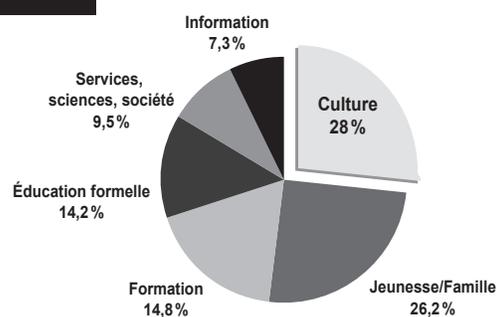
Tranches horaires	Parts de marché
Lundi-dimanche 6 h à 6 h	2,9 %
Lundi-dimanche 18 h 30 à 23 h	3,2 %

Portée et durée d'écoute hebdomadaire moyenne

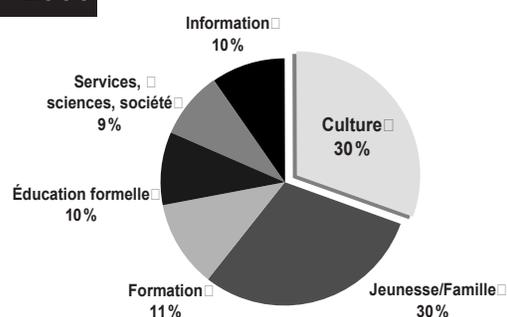
Lundi au dimanche, 6 h à 6 h
Période du 7 juin 1999 au 2 avril 2000
2 ans et plus

Portée hebdomadaire moyenne (6 min.)	Durée d'écoute moyenne	Portée (%)
Ensemble du réseau, population totale	Ensemble du Québec francophone	
2 792 000	1,85 heure	40,5 %

1998-1999



1999-2000





Zone X



Anima



Ciel! mon Pinard

Les émissions régulières les plus regardées*

Émissions	Jours de diffusion	Heures de diffusion	Saisons	Nombre de diffusion	Auditoires moyens ('000)
<i>CIEL! MON PINARD</i>	vendredi	21 h	99-00	27	257
<i>CORNEMUSE</i>	lundi-vendredi	17 h 30	99-00	139	176
<i>MACARONI TOUT GARNI</i>	lundi-vendredi	18 h	99-00	139	155
<i>CIEL! MON PINARD</i>	dimanche	17 h	99-00	27	147
<i>LE MONDE SECRET DU PÈRE NOËL</i>	lundi-vendredi	17 h	aut. 99	25	143
<i>LE PLAISIR CROÏT AVEC L'USAGE</i>	dimanche	20 h	99-00	27	142
<i>DROIT DE PAROLE</i>	vendredi	20 h	99-00	27	139
<i>CINÉMA (3)</i>	samedi	19 h	99-00	28	109
<i>CINÉMA (1)</i>	lundi	20 h	99-00	28	108
<i>CINÉMA (4)</i>	samedi	21 h	99-00	28	104

Les émissions les plus regardées à Noël et en été*

Émissions	Jours de diffusion	Heures de diffusion	Saisons	Auditoires moyens ('000)
<i>CINÉ-CADEAU</i>	lundi-dimanche	18 h 30	Noël	214
<i>LEONARDO DICAPRIO</i>	dimanche	20 h	Noël	187
<i>PETITE FILLE AUX ALLUMETTES</i>	dimanche	17 h	Noël	167
<i>LEONARDO DICAPRIO (rd)</i>	lundi	17 h	Noël	150
<i>TRÉSOR DE MICAH</i>	lundi	17 h	Noël	148
<i>CINÉMA : Le Hussard sur le toit</i>	dimanche	20 h	Noël	145
<i>AVENT. C. BROWN/SNOOPY</i>	dimanche	16 h 30	Noël	141
<i>GARFIELD ET SES NEUF VIES</i>	dimanche	17 h	Noël	140
<i>AVENT. C. BROWN/SNOOPY</i>	samedi-dimanche	18 h	Noël	135
<i>CINÉMA : Joselito, l'enfant à la voix d'or</i>	vendredi	20 h	Noël	133

* Ensemble du réseau, population totale, 2 ans et plus

Heures de diffusion selon l'origine et le type de diffusion

	Primeurs	Reprises	Redif. pri.	Redif. rep.	Total**	%
<i>Productions autonomes</i>	148,6	90,0	98,8	24,2	361,6	5,8 %
<i>Coproductions</i>	437,6	385,4	340,9	133,4	1 297,2	23,9 %
<i>Acquisitions</i>	932,5	1 283,6	503,3	498,2	3 217,6	57,4 %
<i>Org. d'enseignement*</i>	15,4	384,2	1,0	11,4	411,9	12,8 %
Total**	1 534,0	2 143,1	943,9	667,4	5 288,2	
%	29,0 %	40,5 %	17,8 %	12,6 %		100,0 %

* Organismes d'enseignement : CANAL et le ministère de l'Éducation (*Marché aux images* et *Vidéoactivité*)

** Le total n'inclut pas les 920,2 heures de « non-émissions » de la programmation : intermèdes, pauses musicales, messages publicitaires, autopromotions, identifications du réseau, etc. ce qui porterait le total à 6208,4 heures.

Grille horaire

AUTOMNE 1999

	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00			TELETUBBIES →				
7h30			MECKI ET SES AMIS →	MACARONI TOUT GARNI ☐			C-BEAR ET JAMAL →
8h00			SIMBA, LE ROI LION →	LES BARBOTONS →		MIMI →	SIMBA, LE ROI LION ☐
8h30	TELETUBBIES		LE MARCHÉ AUX IMAGES →	LA SAGESSE DES GNOMES		LES MOOMINS	LA SAGESSE DES GNOMES ☐
9h00	LES BARBOTONS ☐		DESTINOS 1 ☐	DESTINOS 3 ☐	IN ITALIANO 1	CONNECT WITH ENGLISH 1 ☐	LE MARCHÉ AUX IMAGES ☐
9h30	MECKI ET SES AMIS ☐	MIMI ☐	DESTINOS 2 ☐	DESTINOS 4 ☐	IN ITALIANO 2	CONNECT WITH ENGLISH 2 ☐	VIDEOACTIVITÉ
10h00	BONJOUR MADAME CROQUE-CERISE ☐	BONJOUR MADAME CROQUE-CERISE → ☐	LES GRANDS COURANTS DE L'ART 2	PHYSIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT	ACTIVITÉS PHYSIQUES ET VIEILLISSEMENT	SANTÉ MENTALE ET VIEILLISSEMENT	PLANIFICATION DE LA RETRAITE
10h30	MARTIN L'ENCHANTEUR ☐	MARTIN L'ENCHANTEUR →					
11h00			CHOIX ET UTILISATION DES MÉDIAS	LE MONDE À LA CARTE	LE MONDE DES AFFAIRES	PROJET D'ENTREPRISE	EDUCATIONAL PSYCHOLOGY
11h30	ALIX ☐	ALIX →	CONTES ET LÉGENDES DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE				
12h00	C-BEAR ET JAMAL ☐	LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY		HARTLEY, CŒURS À VIF ☐			
12h30	LES AVENTURES DE SHIRLEY HOLMES ☐						
13h00	ZONE X ☐	CINEMA ☐	EXPLORATION ☐	IMPROVISSIMO ☐			
13h30	1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ☐			VIVRES ☐	1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ☐	HISTOIRES DE CHANSONS ☐	CENT TITRES ☐
14h00	NATIONAL GEOGRAPHIC ☐			QUEBEC SCHOOL TELEVISION ☐			
14h30							
15h00	DROIT DE PAROLE ☐	J'AIME ☐	LE TOUR DES MONDES ☐	CHASSEURS D'IDÉES ☐	LA PÉRIODE DE QUESTIONS ☐		
15h30							
16h00	CULTIVE ET BIEN ÉLEVÉ ☐	NATIONAL GEOGRAPHIC → ☐	HARTLEY, CŒURS À VIF →				LES AVENTURES DE SHIRLEY HOLMES →
16h30	TAXI POUR L'AMÉRIQUE ☐						LES AVENTURES DE LA COURTE ÉCHELLE ☐
17h00	EXPLORATION → ☐	CIEL! MON PINARD ☐	TELETUBBIES ☐ (Le monde secret du Père Noël du 22 novembre au 24 décembre)				
17h30			CORNEMUSE ☐				
18h00	LES RÈGLES DU JEU ☐	ZONE X → ☐	MACARONI TOUT GARNI ☐				
18h30		BRANCHE ☐	IMPROVISSIMO → ☐				
18h30			BOB ET MARGARET → ☐				
19h00	CINEMA ☐	LA GRANDE ILLUSION →	LES CHOIX DE SOPHIE →				
19h30		LA FACE CACHÉE DE LA LUNE ☐	1045, RUE DES PARLEMENTAIRES →	CULTIVE ET BIEN ÉLEVÉ →	CENT TITRES →	D. →	LES FRANCS-TIREURS ☐
20h00		LE PLAISIR CROÏT AVEC L'USAGE ☐	CINEMA ☐	LES RÈGLES DU JEU →	LE TOUR DES MONDES → ☐	DROIT DE PAROLE →	
20h30							
21h00	CINEMA ☐			LES FRANCS-TIREURS →	J'AIME → ☐	CIEL! MON PINARD → ☐	
21h30		L'ŒIL OUVERT		LA FACE CACHÉE DE LA LUNE →			
22h00			CHASSEURS D'IDÉES →	EPOPEE EN AMÉRIQUE → ☐	VIVRES → ☐	CULTIVE ET BIEN ÉLEVÉ ☐	
22h30			DREAM ON →		BOB ET MARGARET ☐	HISTOIRES DE CHANSONS → ☐	
23h00	DREAM ON ☐	CHASSEURS D'IDÉES ☐	LES CHOIX DE SOPHIE ☐				
23h30	CINEMA HORS-CIRCUIT		LA GRANDE ILLUSION ☐	LE PRÉSENT DU PASSÉ			CINEMA ☐
0h00		D. ☐	EPOPEE EN AMÉRIQUE ☐				
0h30		ATTENDEZ QUE JE VOUS RACONTE ☐		LA PÉRIODE DE QUESTIONS →			
1h00							
1h30	ATTENDEZ QUE JE VOUS RACONTE			ATTENDEZ QUE JE VOUS RACONTE			ATTENDEZ QUE JE VOUS RACONTE ☐

Fonctions complémentaires À LA PROGRAMMATION

Développement

La Direction du développement des programmes est la porte d'entrée unique des propositions d'émissions. Au cours de 1999-2000, elle en a reçu 496 dont la majorité (49 %) étaient des documentaires. Les autres projets d'émissions se classaient dans les catégories magazines (19 %), jeunesse (10 %), dramatiques (8 %), variétés (3 %), jeux (3 %), débats (2 %) et 6 % consistaient en capsules, galas, émissions spéciales.

Au cours de l'année, 46 projets d'émissions ont été développés avec le concours de divers fonds au développement, et 15 mandats de production ont été rédigés par la Direction du développement des programmes. Ces mandats ont pour fonction de récapituler les conditions particulières de production et les objectifs que doit atteindre l'émission retenue, exigences sur lesquelles se sont entendus au préalable le producteur et Télé-Québec. Destinés majoritairement aux séries de production extérieures, les mandats de production touchaient surtout des émissions de genres magazines, variétés ou jeunesse diffusées en septembre 1999.

Lorsque aucun projet correspondant à un besoin particulier de programmation n'a été soumis par les producteurs indépendants, la Société procède à un appel d'offres. Dans ce cas, la rédaction d'un devis détaillé doit définir les grandes problématiques sociales en regard du projet, ainsi qu'un cadre d'intervention propre à Télé-Québec. En décembre 1999, Télé-Québec a annoncé aux producteurs indépendants qu'elle lancerait un appel d'offres au printemps 2000 et a rédigé un document d'appel d'offres afin de recevoir des propositions d'émissions dans un créneau jeunesse présentement inoccupé à Télé-Québec, soit l'auditoire des 9-12 ans.

Pour le bénéfice des concepteurs et des producteurs intéressés à présenter des projets d'émissions, la Société a publié un document d'information expliquant la procédure de dépôt des projets. On y retrouve, outre des indications sur la marche à suivre, les critères de sélection de même qu'un aperçu du caractère spécifique de la programmation de Télé-Québec et de son Plan triennal. Ce guide permet à ceux qui proposent des émissions de définir efficacement leurs contenus et objectifs, et de leur en faciliter la rédaction ; pour le diffuseur, le guide favorise une meilleure gestion des projets, de l'étape de l'accueil à celles de l'évaluation et du développement. Le document est offert dans tous les bureaux régionaux de Télé-Québec et au siège social de la Société.



1045, rue des Parlementaires



D.



Les francs-tireurs

Production

Un nouveau magazine hebdomadaire animé par Jean Fugère et intitulé *J'aime* s'est ajouté à notre production interne déjà riche de *Droit de parole*, *Chasseurs d'idées*, *1045, rue des Parlementaires* et *Le présent du passé*, ce qui a eu pour impact une optimisation du personnel et des équipements de Télé-Québec.

Les règles de financement pour les productions extérieures ont été modifiées et, entre autres, en ce qui a trait au Fonds canadien de télévision, la notion de premier arrivé, premier servi a été abandonnée. Les nouvelles règles n'ont malheureusement pas contribué à une diminution des coûts de licence pour Télé-Québec, car le Fonds canadien de télévision a élaboré un système de pointage favorisant les licences élevées et les produits spécifiquement canadiens. En prenant pour exemple le genre documentaire, la licence est passée de 15 % à plus de 20 % du budget.

Cependant, ce système de financement a favorisé la récolte de nouveaux produits. Pour 1999-2000, 16 documentaires et séries, représentant plus de 40 heures de diffusion, ont pu être financés grâce à ce fonds. Dans la catégorie des émissions dramatiques, mentionnons la série *Délirium*; en théâtre, *Don Quichotte* et *Motel Hélène*; en variétés, la série *Le plaisir croît avec l'usage* et en émissions pour enfants, les séries *Cornemuse*, *Macaroni tout garni* et *Bonjour madame Croque-Cerise*.

La Direction des productions a géré le processus de production de quelques projets spéciaux portant sur les Prix Essor, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, les Prix du Québec, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, ainsi que sur les prix du Concours québécois en entrepreneurship.

Services éducatifs

La collection de vidéos éducatives, qui comptait, en 1999-2000, 81 séries, soit plus de 1 100 titres, est accessible sur Internet. Les usagers peuvent visionner des extraits vidéo, imprimer des guides d'accompagnement et commander leurs vidéos.

La banque de programmes et services (BPS) en est à sa deuxième année d'expérimentation. Une trentaine d'écoles québécoises, soit le double de l'année précédente, ont eu accès au service de téléchargement de vidéos de la collection de vidéos éducatives de Télé-Québec. Les usagers ont bénéficié d'un soutien technique et pédagogique constant. Télé-Québec compte offrir progressivement ce service à l'ensemble des clientèles éducatives et institutionnelles dès janvier 2001.

Enfin, le site Carrefour éducation est entré en service à l'automne. Il recense l'ensemble des ressources disponibles sur Internet pour les professeurs du primaire et du secondaire, et s'assure, avec ses partenaires, de leur qualité et de leur pertinence.

Service à la clientèle anglophone

Le Service à la clientèle anglophone est devenu un partenaire privilégié auprès du ministère de l'Éducation du Québec et des écoles anglophones dans le dossier de la réforme scolaire (*Le virage du succès ensemble*). De plus, le Service à la clientèle anglophone offre une collection importante de vidéos portant sur la formation continue des enseignants expliquant notamment les réformes du ministère. En collaboration avec le MEQ, il a vu à la distribution de ces documents dans le milieu scolaire. En outre, le Service travaille, de concert avec l'Université McGill et l'Université de l'Alabama, à la réalisation et à la diffusion de la série scientifique *Integrated Science* auprès des écoles anglophones du Québec. À la demande de celles-ci, il a initié le projet-pilote Science Action pour l'enseignement des sciences dans les classes d'immersion française.

Communications

La Direction des communications a poursuivi ses activités en appuyant le positionnement redéfini de Télé-Québec : le seul réseau à présenter une programmation spécifiquement éducative et culturelle. Sa gamme de produits télévisuels permet à la population québécoise de s'instruire tout en prenant plaisir à la découverte. Appuyant cette spécificité, les activités de communication se sont déployées sous maintes formes, privilégiant une tonalité dynamique et moderne, tant sur le plan national que régional, en ondes comme en dehors des ondes. Notamment, la Direction a réalisé une campagne publicitaire à Montréal et à Québec et dans plusieurs régions par le biais de divers médias de masse. Elle a mis sur pied des concours dont *Le Concours des lecteurs Cent titres*, en collaboration avec l'Association des libraires du Québec, le Salon du livre de Montréal et l'émission *Cent titres*, le concours *Où est Sophie?* dans le cadre de l'émission *Les choix de Sophie*, portant sur les édifices culturels des régions du Québec, et elle a orchestré l'imagerie de Télé-Québec : ses identifications réseau, ses autopromotions et toutes autres formes visuelles et sonores d'autopublicités présentées à son antenne.

De nombreuses activités de relations de presse ont été menées tant à Montréal qu'en régions, lesquelles ont permis notamment de fournir de façon continue l'information pertinente sur nos émissions. Nous avons également entretenu des liens étroits avec les médias régionaux pour assurer la transmission de l'information relative à la production et à la diffusion d'émissions ou de segments d'émissions à caractère régional.

Le lancement de la programmation automne-hiver s'est d'abord effectué à Québec en présence de plusieurs journalistes et intervenants culturels pour ensuite se poursuivre à Montréal auprès des chroniqueurs télévision et du personnel de Télé-Québec.

Par ailleurs, nous avons poursuivi le raffermissement de nos liens avec les milieux institutionnels de type éducatif et culturel en s'associant à des événements tels le Festival Télésience, les Rencontres internationales du documentaire de Montréal, les Journées de la culture et la Semaine des bibliothèques publiques.

En outre, Télé-Québec et ses bureaux régionaux ont participé à la plupart des Salons du livre tenus au Québec. Le public a pu y rencontrer nos animateurs, comédiens et mascottes d'émissions jeunesse.

Nous avons également conclu des partenariats avec des événements culturels en régions tels Le Carrousel international du film de Rimouski, le Festival Regard sur la relève du cinéma au Saguenay, le Festival du cinéma de l'Outaouais, Vidéaste recherché.e, etc.

Le plan de communication de la Société vise essentiellement l'accroissement de la notoriété de Télé-Québec et de l'intérêt du public pour une télévision qui offre aux téléspectateurs le plaisir d'apprendre, de comprendre, d'explorer et de rêver.

Télé-Québec

À L'HONNEUR

Plusieurs émissions, artistes et artisans ont fait l'honneur de Télé-Québec au cours de 1999-2000 en remportant divers prix très convoités.

Au gala des prix Gêmeaux, neuf émissions ont été primées. En tout : 15 Gêmeaux.

Bons baisers d'Amérique

Meilleure recherche pour une émission ou série d'émissions culturelles à caractère social ou de services :
Christine Martin, Dominique Sémerly
Productions Pixcom

Canada by Night

Meilleur documentaire : Luc Cyr, Carl Leblanc,
producteurs-réalisateurs, Yves Fortin, producteur
Ad Hoc Films

Les choix de Sophie

Meilleure émission ou série d'émissions culturelles :
Daniel Beaudesne, Jacquelin Bouchard
Meilleure réalisation pour une émission ou série d'émissions culturelles à caractère social ou de services, émission 52 : Lynn Phaneuf
Productions Pixcom

Ciel! mon Pinard

Meilleure émission ou série d'émissions à caractère social ou de services :
Jocelyne Allard, Pierre Blais, Pierre-Paul Larivière, Jean Tourangeau
Meilleure animation pour une émission ou série d'émissions culturelles à caractère social ou de services :
Daniel Pinard
Trinôme

Cornemuse

Meilleure émission ou série jeunesse, 3-5 ans,
toutes catégories : Jacques Bonin, Carmen Bourassa, Claude Veillet
Meilleure réalisation pour une émission ou série jeunesse,
toutes catégories : *Le roi tigre* : François Côté
Meilleur texte pour une émission ou série jeunesse, toutes catégories :
Les mots durs et les mots doux : Paule Marier
Meilleure création de costumes, toutes catégories : Hélène Schneider
Meilleurs maquillages/coiffures, toutes catégories : Nicole Lapierre, Danielle Charbonneau, Mélina Di Cristo, Nathalie Giguère, Elaine Hamel
Téléfiction

L'erreur boréale

Meilleur montage pour un documentaire ou série documentaire, émission ou série d'information : Alain Belhumeur
ACPAV

Le plaisir croît avec l'usage

Meilleure série de variétés : Luc Châtelain, Guy Latraverse
Sogestalt 2001

Les règles du jeu

Meilleure entrevue : Entrevue avec Joe Norton :
Anne-Marie Dussault
Télé-Vision

Traces d'étoiles

Meilleure émission dramatique :
Daniel Beaudesne, Jacquelin Bouchard
Productions Pixcom

Autres prix :

Prix d'excellence à

Cornemuse

L'Alliance pour l'enfant et la télévision a remis un Prix d'excellence à l'émission *Cornemuse*, épisode *Les mots doux, les mots durs*, lors d'un gala couronnant les meilleures émissions canadiennes pour enfants à Toronto. Au total, 33 émissions étaient en lice.

Premiers prix pour *Le dernier combat de Salvador Allende*

Le documentaire *11 septembre 1973, Le dernier combat de Salvador Allende*, du réalisateur Patricio Henriquez, a remporté le prix du meilleur film documentaire au Festival international de Mumbai (Bombay) en Inde. Également, à Paris, la Société civile des auteurs multimédia (SCAM) lui a décerné le Prix du meilleur documentaire de l'année 1999. *Le dernier combat de Salvador Allende*, présenté sur les ondes de Télé-Québec en septembre 1999, a reçu cinq prix au cours de l'année 1999-2000. Une production de Macumba International.

L'erreur boréale

Communications et Société, auparavant l'Office des communications sociales, a remis le prix Robert-Claude Bérubé aux réalisateurs Richard Desjardins et Robert Monderie pour leur documentaire *L'erreur boréale* sur l'état de santé précaire de la forêt boréale québécoise. Ce document-choc avait été par ailleurs primé au Festival international du film d'environnement Écofilm à Lille, en France, en octobre 1999.

Macaroni tout garni

Publivision, producteur de la série *Macaroni tout garni*, a remporté le trophée Intermedia-Globe Gold du Worldmediafestival à Hambourg en Allemagne, en avril 1999.

Capsules sociétales

Pour la campagne sociétale *Parce que son histoire commence ici* diffusée au cours de 1999-2000, un Coq de bronze a été décerné par le Publicité-Club de Montréal à l'issue de son 41^e concours de création, aux quatre ministères impliqués dans ce projet : le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation, le ministère de la Famille et de l'Enfance et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il s'agissait de trois capsules visant à favoriser des habiletés de lecture et d'écriture chez les tout-petits, réalisées dans le cadre de la Politique de la lecture et du livre instaurée en 1998 par le gouvernement du Québec.

Le cinéma à Télé-Québec

Médiafilm, qui attribue les cotes artistiques aux films, a reconnu que Télé-Québec remportait haut la main la palme de la qualité pour les films qu'elle a diffusés en 1999. Des 326 films présentés, 278 étaient cotés de bon (4) à chef-d'œuvre (1).



Macaroni tout garni



Cornemuse



Bonjour madame Croque-Cerise

Technologies

Au chapitre des technologies, l'année s'est déroulée sous le signe de la numérisation des infrastructures de production, de la mise à niveau du réseau informatique et du passage à l'an 2000.

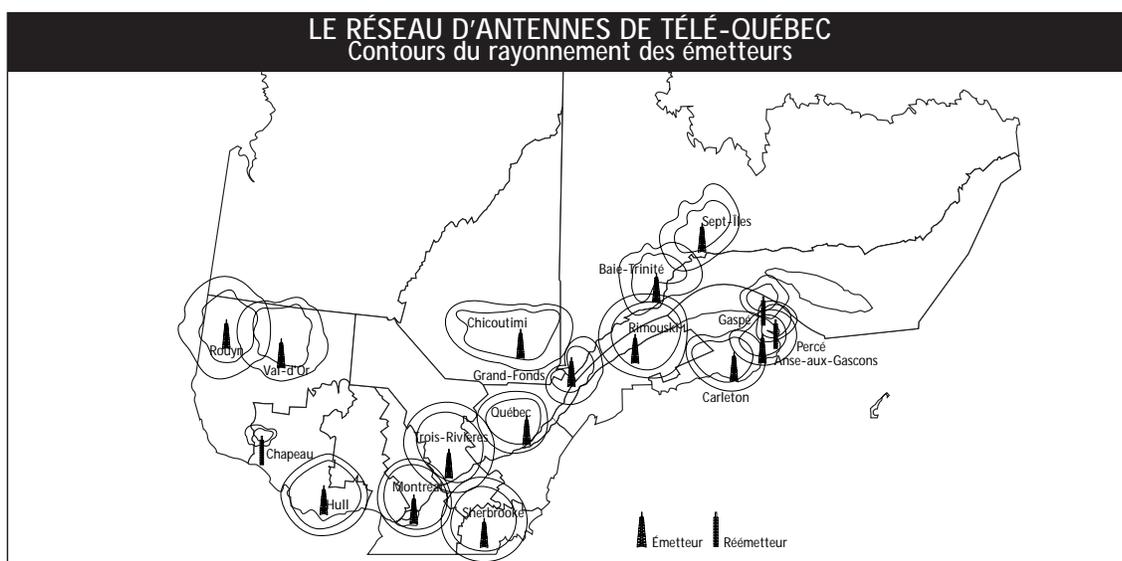
Télé-Québec s'est dotée d'un plan directeur du développement technologique, qui constitue une composante essentielle du Plan triennal. Il s'agit d'un plan de numérisation de ses infrastructures de production et de diffusion étalé sur une dizaine d'années. Dans le cadre de la réalisation de ce plan, la Société a remplacé des caméras et ses numériseurs d'images. Ces nouvelles caméras numériques permettent maintenant de produire en format 16:9. Procédant à une mise à niveau importante de son réseau et de ses infrastructures informatiques, la Société a élaboré et déployé un nouveau réseau bureautique auquel s'est greffée une section spécifique répondant aux besoins de la

production télévisuelle. L'ensemble du réseau à large bande s'étend sur près de 3 000 mètres de fibres optiques et 12 000 mètres de fils de cuivre.

De façon à traiter l'information efficacement et à assurer la pérennité des données stratégiques, une partie importante de la salle des serveurs a été remplacée. Le support aux usagers et à la production a été considérablement amélioré par la mise en place d'outils d'intervention à distance, plus économiques et plus efficaces. Enfin, plusieurs mesures ont été prises pour permettre à la Société d'accélérer son développement dans le secteur d'Internet et du multimédia. Ainsi, pour répondre à la fois aux besoins internes de la Société et à ceux des Services éducatifs, et pour faciliter l'accès du public au site Internet de Télé-Québec, les infrastructures d'hébergement de contenus ont été centralisées et la performance du lien Internet a été sensiblement augmentée.

De même, l'installation de serveurs médias combinée à de nouveaux outils de numérisation intégrés aux opérations favorisent la diffusion sur Internet de contenus à haute teneur en multimédia. Regroupés dans différents sites Internet, quelques milliers d'extraits audio et vidéo numérisés sont présentement hébergés et accessibles sous divers formats. Leur nombre devrait s'accroître au cours de la prochaine année.

Télé-Québec a participé aux mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour faire face au passage à l'an 2000. La transition s'est effectuée avec succès. La Société a pris les dispositions nécessaires afin que les applications, logiciels, systèmes d'exploitation et équipements franchissent le cap de façon conforme.



Administration, finances ET RESSOURCES HUMAINES

Les activités de la Société dans les régions sont évaluées à plus de quatre millions de dollars pour l'exercice financier 1999-2000, représentant une croissance pour l'année d'environ 25 %. Afin de réaliser son mandat, la Société conclut annuellement plusieurs partenariats avec le milieu télévisuel, notamment avec les maisons de production privées, lesquelles ont accès à des sources de financement publiques et privées. Celles-ci produisent pour Télé-Québec des émissions de grande qualité. Ainsi, au cours de l'exercice 1999-2000, la Société a participé à près de 60 productions extérieures, investissant plus de 20 millions de dollars dans le secteur de la production indépendante. Ces sommes ont généré une activité économique de plus de 66 millions de dollars en valeur totale de devis de production, ce qui correspond à plus de 400 heures de productions originales.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, la Société a réalisé un excédent des revenus sur les dépenses de 894 537 \$, représentant 1 % des revenus totaux. Les revenus ont augmenté de 1,1 million de dollars, ou 2 %, soit 67,4 millions de dollars comparativement à 66,3 millions l'an dernier. Les subventions de fonctionnement de Télé-Québec furent réduites de 1,3 million de dollars, soit 2 %, et se chiffrent donc à 53,5 millions. Cette réduction est une conséquence de la subvention spéciale affectée à la dette de 28 millions de dollars, reçue au cours du dernier exercice financier. Par ailleurs, les autres revenus totalisaient 13,9 millions de dollars. Ils se sont accrus au cours de l'année de 2,4 millions, soit 21 %. La plus grande partie de la hausse des revenus a trait, d'une part, à une croissance des prestations de services offerts par la Société, représentant 1,6 million de dollars, et, d'autre part, à une augmentation de 800 000 \$ des recettes publicitaires et des revenus de distribution.

Les dépenses d'exploitation de la Société ont totalisé 66,5 millions de dollars, comparativement à 65,9 millions pour l'exercice 1998-1999, une augmentation de près de 600 000 \$, c'est-à-dire moins de 1 %.

Cette augmentation est principalement attribuable à l'enrichissement pour 1,8 million de dollars de la grille horaire de Télé-Québec, surtout en heure de grande écoute en soirée.

De plus, un accroissement des dépenses de main-d'œuvre ainsi que le développement du secteur multimédia ont contribué à augmenter les charges de plus de 500 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, celles-ci ont été compensées par d'importantes économies. Notamment, les frais financiers ont diminué de plus de 1 million de dollars comparativement au dernier exercice financier. L'absence de dévaluation du placement dans la Société satellite a permis une économie de plus de 400 000 \$ comparé à l'an dernier, alors que diverses réductions de dépenses ont totalisé plus de 300 000 \$.

Au cours de l'exercice, le bilan de Télé-Québec s'est grandement assaini grâce à l'encaissement de la subvention spéciale de dette de 28 millions de dollars accordée au 31 mars 1999. Cette somme a été affectée principalement au remboursement des frais financiers ainsi que de la dette contractée à la suite de la réorganisation de la Société en 1995-1996. Télé-Québec peut désormais envisager le déploiement de certaines activités afin de consolider sa mission de télévision éducative et culturelle orientée vers la collectivité.

Ressources humaines

En 1999-2000, Télé-Québec comptait 301 employés permanents et 60 contractuels. L'ensemble des employés ont participé à des programmes de formation dont les frais, excluant l'achat de nouveaux équipements, s'élèvent à 79 222 \$. Les employés ont reçu 5 738 heures de formation, ce qui représente une moyenne de 16 heures par personne.

Afin d'assurer la relève, Télé-Québec a accueilli des stagiaires de différentes disciplines et a favorisé le perfectionnement de ses employés en accordant des congés d'études à temps plein et à temps partiel.

Protection des renseignements personnels

Actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour la protection des renseignements personnels pour l'année 1999-2000.

Actions

- Création, en août 1999, du comité de protection des renseignements personnels (PRP) composé du directeur général des affaires juridiques et secrétaire général, du directeur des ressources humaines, du directeur des finances et du directeur des technologies de l'information.
- Mise à jour de l'inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels, identification des détenteurs et utilisateurs. Approbation du plan de classification et rédaction du calendrier de conservation.
- Identification des facteurs de faiblesse et des cibles prioritaires quant à la protection.

Une politique institutionnelle en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels et le plan d'action 2000 sont en phase d'élaboration.

Sensibilisation

- Sensibilisation des différents responsables de directions et services tels les Communications, la Recherche, la Programmation, etc., à la protection des renseignements personnels.

- Sensibilisation du personnel à la sécurité de l'information : automne 1999.
- Intégration dans les politiques administratives de directives sur la sécurité de l'information.
- Rédaction d'un avis de confidentialité pour l'utilisation sécuritaire des télécopieurs.
- Diffusion auprès du personnel d'encadrement de la fiche conseil de la Commission d'accès à l'information en matière de renseignements personnels et de la sécurité et confidentialité du courrier électronique.
- Avis à tout le personnel sur la destruction des disquettes, cédéroms, disques durs et sur la disposition du matériel informatique contenant notamment des renseignements personnels.

Une session de formation a été suivie par la conseillère juridique de la Société en vue de préparer des activités de formation en collaboration avec les Ressources humaines.

Priorités d'actions pour l'année 2000-2001 en matière de protection des renseignements personnels

- Mise à jour annuelle du calendrier de conservation des renseignements personnels pour en assurer la confidentialité.
- Rédaction et diffusion d'une procédure sur la collecte, la destruction et l'utilisation de renseignements personnels, de messages et de fichiers électroniques.
- Rappel aux gestionnaires des attentes et responsabilités en regard de la protection des renseignements personnels et de la sensibilisation de leur personnel.
- Maintien du registre de communication de renseignements personnels.
- Directive : demande d'autorisation préalable de la Direction juridique pour toute communication de renseignements personnels à des tiers en l'absence du consentement de la personne concernée.

Liste des BUREAUX RÉGIONAUX

Abitibi-Témiscamingue
689, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec)
J9P 1S7
Tél. : (819) 874-5132
Télé. : (819) 824-2431

Bas-Saint-Laurent
79, rue de L'Évêché Est
Rimouski (Québec)
G5L 1X7
Tél. : (418) 727-3743
Télé. : (418) 727-3814

Côte-Nord
410, rue Évangéline
Sept-Îles (Québec)
G4R 2N5
Tél. : (418) 964-8240
Télé. : (418) 964-8923

Estrie
1650, rue King Ouest, bureau OM-20
Sherbrooke (Québec)
J1J 2C3
Tél. : (819) 820-3436
Télé. : (819) 820-3449

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
440, boul. Perron
Case postale 270
Carleton (Québec)
G0C 1J0
Tél. : (418) 364-7025
Télé. : (418) 364-7641

Mauricie-Centre-du-Québec-Lanaudière
1350, rue Royale, bureau 100
Trois-Rivières (Québec)
G9A 4J4
Tél. : (819) 371-6752
Télé. : (819) 371-6684

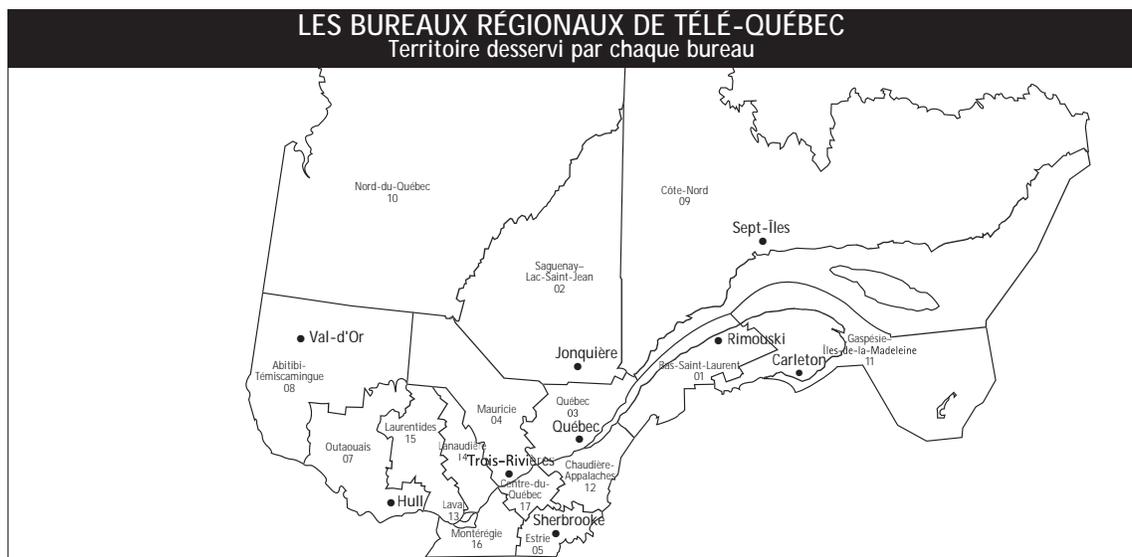
Outaouais
1040, boul. St-Joseph
Hull (Québec)
J8Z 1T3
Tél. : (819) 772-3471
Télé. : (819) 772-3473

Québec
270, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 1T3
Tél. : (418) 643-5303
Télé. : (418) 646-1233

Tribune de la presse
1045, rue des Parlementaires
Rez-de-chaussée 6
Québec (Québec)
G1R 5A4
Tél. salle de montage :
(418) 644-0950
Télé. : (418) 644-8005

Saguenay-Lac-St-Jean
3788, rue de la Fabrique
Pavillon Joseph-Angers
Jonquière (Québec)
G7X 3P4
Tél. : (418) 695-8152
Télé. : (418) 695-8155

Adresse postale :
Case postale 23041
Jonquière (Québec)
G7X 9Z8



Les états financiers

AU 31 MARS 2000

Table des matières	
Rapport de la direction	25
Rapport du vérificateur	26
États financiers	
Revenus et dépenses	27
Déficit	28
Bilan	29
Flux de trésorerie	31
Notes complémentaires	32

Rapport DE LA DIRECTION

Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

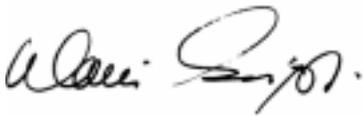
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La présidente directrice-générale,



Doris Girard

*La directrice générale administration,
finances et ressources humaines,*



Line Simoneau, c.a.

Montréal, le 16 juin 2000

Rapport DU VÉRIFICATEUR

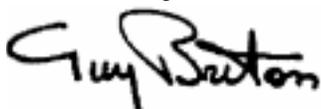
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de Télé-Québec au 31 mars 2000 et les états des revenus et dépenses, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Télé-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la comptabilisation des vacances accumulées par les employés expliquée à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink that reads "Guy Breton". The signature is written in a cursive, flowing style.

Guy Breton, FCA

Québec, le 16 juin 2000

TÉLÉ-QUÉBEC

Revenus et dépenses

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	<u>2000</u>	<u>1999</u> (note 3)
REVENUS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement	53 519 400 \$	54 782 600 \$
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	1 224 273	1 369 768
Autres	838 598	275 181
	<u>55 582 271</u>	<u>56 427 549</u>
Ventes, services, participations et autres revenus	11 824 934	9 863 623
	<u>67 407 205</u>	<u>66 291 172</u>
DÉPENSES (note 4)		
Programmation	34 030 568	32 158 360
Production et technologie	11 440 434	11 560 755
Administration	11 816 690	11 547 930
Marketing et communications	3 600 505	3 906 563
Développement institutionnel	492 720	318 343
Amortissement des immobilisations	3 451 863	3 378 295
Frais financiers — net (note 5)	1 679 888	2 669 420
Quote-part de la perte nette de la société satellite	—	403 194
	<u>66 512 668</u>	<u>65 942 860</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>894 537 \$</u>	<u>348 312 \$</u>

TÉLÉ-QUÉBEC

Déficit

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
SOLDE AU DÉBUT	34 896 \$	28 963 468 \$
Redressement — vacances accumulées (note 3)	<u>1 737 113</u>	<u>1 672 560</u>
Solde au début redressé	1 772 009	30 636 028
Subventions du gouvernement du Québec pour :		
Remboursement de la dette à long terme	(515 707)	(515 707)
Financement des indemnités de départ dans le cadre de la réorganisation de 1995-1996	—	(28 000 000)
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>(894 537)</u>	<u>(348 312)</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>361 765 \$</u></u>	<u><u>1 772 009 \$</u></u>

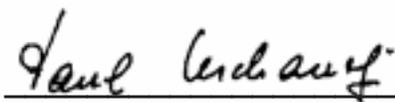
TÉLÉ-QUÉBEC

Bilan

AU 31 MARS 2000

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	3 317 096 \$	4 068 311 \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	3 393 119	28 399 494
Émissions réalisées et en cours de production	717 710	828 449
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	16 925 124	14 319 013
Fournitures techniques et de production	435 939	457 953
Frais payés d'avance	183 824	422 750
	<u>24 972 812</u>	<u>48 495 970</u>
Immobilisations (note 6)	<u>18 190 180</u>	<u>18 634 215</u>
	<u>43 162 992 \$</u>	<u>67 130 185 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION





TÉLÉ-QUÉBEC

Bilan

AU 31 MARS 2000

	2000	1999
PASSIF		(note 3)
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	632 379 \$	1 029 326 \$
Emprunts auprès d'institutions financières (note 7)	13 037 000	13 928 000
Créditeurs et frais courus	6 179 368	5 911 772
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	5 958 821	6 963 229
Prime sur la dette à long terme reportée	2 589	62 140
Versements sur la dette à long terme (note 8)	721 835	5 757 081
Revenus reportés (note 9)	1 289 570	2 194 659
	<hr/>	<hr/>
	27 821 562	35 846 207
Prime sur la dette à long terme reportée	—	2 589
Dette à long terme (note 8)	13 818 709	31 127 408
Avance du gouvernement du Québec, sans intérêt ni modalités de remboursement	1 800 000	1 800 000
Revenus reportés (note 9)	84 486	125 990
	<hr/>	<hr/>
	43 524 757	68 902 194
DÉFICIT	361 765	1 772 009
	<hr/>	<hr/>
	43 162 992 \$	67 130 185 \$
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
ÉVENTUALITÉS (note 11)		
ENGAGEMENTS (note 12)		

Flux de trésorerie

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds — Clients	11 889 226 \$	7 569 150 \$
Rentrées de fonds — Subventions du gouvernement du Québec	52 900 663	58 917 733
Sorties de fonds — Fournisseurs et membres du personnel	(64 072 461)	(60 771 119)
Intérêts versés	(2 584 600)	(3 465 403)
Flux de trésorerie (utilisés pour les) provenant des activités d'exploitation	<u>(1 867 172)</u>	<u>2 250 361</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de dispositions d'immobilisations	26 328	6 205
Acquisitions d'immobilisations	(3 042 971)	(2 042 347)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	<u>(3 016 643)</u>	<u>(2 036 142)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions du gouvernement du Québec		
Financement des indemnités de départ dans le cadre de la réorganisation de 1995-1996	28 000 000	—
Remboursement de la dette à long terme	515 707	515 707
Remboursement de la dette à long terme	(22 343 945)	(6 272 788)
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités de financement	<u>6 171 762</u>	<u>(5 757 081)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES		
	1 287 947	5 542 862
INSUFFISANCE AU DÉBUT	<u>(14 957 326)</u>	<u>(9 414 464)</u>
INSUFFISANCE À LA FIN (note 10)	<u>(13 669 379)\$</u>	<u>(14 957 326)\$</u>

Notes complémentaires

31 MARS 2000

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Télé-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

50 % pour la première diffusion ;
30 % pour la deuxième diffusion ;
20 % pour la troisième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	<u>Taux</u>
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Regroupement des installations :	
Matériel technique	6,67 %
Ameublement et agencement	6,67 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 15 ans

Prime sur la dette à long terme reportée

La prime sur la dette à long terme est reportée et amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts.

3. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

À compter du présent exercice, les obligations découlant des vacances accumulées par les employés de Télé-Québec à la fin de l'exercice sont comptabilisées à titre de passif aux comptes créditeurs et frais courus.

La variation annuelle de ces passifs est portée aux dépenses de l'exercice. Auparavant, ces dépenses étaient comptabilisées aux opérations de l'exercice au cours duquel les employés utilisaient leurs congés.

L'application rétroactive de cette modification a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers :

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
DÉPENSES		
Traitements et charges sociales	95 420 \$	64 553 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	(95 420)	(64 553)
BILAN		
Créditeurs et frais courus	1 832 533	1 737 113
Déficit	1 832 533	1 737 113

4. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	2000	1999
Traitements et charges sociales	22 197 623 \$	21 013 980 \$
Services de transport et de communication	2 976 044	3 775 195
Services professionnels, administratifs et autres	4 754 590	4 852 016
Loyers	5 180 721	5 233 218
Fournitures et approvisionnements	2 472 410	2 280 360
Droits de télédiffusion et de distribution	21 996 426	20 856 635
Amortissement des immobilisations	3 451 863	3 378 295
Frais directs productions autonomes	1 401 400	1 494 564
Frais directs prestations de services	60 442	216 923
Frais financiers	1 679 888	2 669 420
Radiation de créances	87 602	2 196
Quote-part de la perte nette de la société satellite	—	403 194
Perte sur aliénation d'immobilisations	8 815	20 020
	<hr/>	<hr/>
	66 267 824	66 196 016
Émissions réalisées et en cours de production et participation à des productions extérieures — variation de l'exercice	244 844	(253 156)
	<hr/>	<hr/>
	<u>66 512 668 \$</u>	<u>65 942 860 \$</u>

5. FRAIS FINANCIERS — NET

	2000	1999
Intérêts sur la dette à long terme	2 189 781 \$	3 222 940 \$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	123 934	131 212
Subvention du gouvernement du Québec — intérêts sur la dette à long terme	(571 687)	(622 592)
Amortissement de la prime sur la dette à long terme reportée	(62 140)	(62 140)
	<hr/>	<hr/>
	<u>1 679 888 \$</u>	<u>2 669 420 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS

	2000		1999	
	Amortissement			
	Coût	cumulé	Net	Net
Réseau d'antennes incluant les améliorations	24 662 810 \$	20 247 704 \$	4 415 106 \$	5 474 435 \$
Matériel technique	17 978 514	12 796 855	5 181 659	4 670 007
Ameublement et agencement	1 111 930	744 543	367 387	208 675
Équipement informatique	4 791 760	2 648 876	2 142 884	848 079
Matériel roulant	489 234	349 812	139 422	128 995
Améliorations locatives	621 850	358 246	263 604	297 105
	<u>49 656 098</u>	<u>37 146 036</u>	<u>12 510 062</u>	<u>11 627 296</u>
Regroupement des installations :				
Matériel technique	4 545 110	1 819 599	2 725 511	3 028 855
Ameublement et agencement	653 332	261 451	391 881	435 609
Améliorations locatives	4 272 508	1 709 782	2 562 726	2 848 687
	<u>9 470 950</u>	<u>3 790 832</u>	<u>5 680 118</u>	<u>6 313 151</u>
Projets en cours de parachèvement :				
Développement informatique	—	—	—	693 768
	<u>59 127 048 \$</u>	<u>40 936 868 \$</u>	<u>18 190 180 \$</u>	<u>18 634 215 \$</u>

7. EMPRUNTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement le 31 août auprès d'une institution financière. Au 31 mars 2000, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 16 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel.

8. DETTE À LONG TERME

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Obligations, série 1, 11,25 % remboursables le 25 mai 2008 (a)	5 000 000 \$	5 000 000 \$
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
• 10,0 % (taux effectif de 9,35 %), remboursable par versements annuels de 515 707 \$ jusqu'au 26 avril 1999 et par un versement de 5 672 773 \$ le 26 avril 2000 (a) (b)	5 672 773	6 188 480
• 10,0 % (taux effectif de 9,35 %), remboursable par versements annuels de 466 760 \$ jusqu'au 26 avril 1999 et par un versement de 2 800 560 \$ le 26 avril 2000 (b)	2 800 560	3 267 320
• 6,273 % remboursable par versements annuels de 266 803 \$ jusqu'au 5 février 2002 et par un versement de 533 605 \$ le 5 août 2002	1 067 211	1 334 013
• 8,89 % remboursable par versements annuels de 1 005 728 \$, échéant le 22 juin 1999	–	1 005 729
• 6,273 % remboursable par versements annuels de 4 017 789 \$ jusqu'au 5 février 2002 et par un versement de 8 035 579 \$ le 5 août 2002	–	20 088 947
	<u>14 540 544</u>	<u>36 884 489</u>
Versements échéant en deçà d'un an	721 835	5 757 081
	<u>13 818 709 \$</u>	<u>31 127 408 \$</u>

Les versements en capital à effectuer pour les cinq prochains exercices sur la dette à long terme, compte tenu des refinancements effectués en avril 2000, s'établissent comme suit :

2001	1 209 818 \$
2002	1 290 388
2003	1 557 190
2004	1 023 585
2005	1 023 585

- (a) Le capital et les intérêts sur les obligations et sur un emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec sont garantis par le gouvernement du Québec. Considérant que le gouvernement s'est engagé à verser une subvention pour leur remboursement en capital, les versements échéant en deçà d'un an sur ces dettes ne sont pas présentés au passif à court terme.
- (b) Télé-Québec a renégocié en avril 2000 ces emprunts pour une période de 5 ans à un taux de 6,22 %, remboursable par versements annuels de 1 023 585 \$ à partir de juin 2001 et par un versement de 3 795 978 \$ le 1^{er} juin 2005.

9. REVENUS REPORTÉS

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Loyers perçus d'avance		
Loyer échéant en 2002	125 990 \$	161 753 \$
Autres	73 455	65 249
	<u>199 445</u>	<u>227 002</u>
Subvention du gouvernement du Québec		
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	775 859	500 132
Projets spéciaux	124 422	659 819
Autres revenus de productions extérieures	274 330	933 696
	<u>1 374 056</u>	<u>2 320 649</u>
Moins : Portion à court terme		
Loyers perçus d'avance	114 959	101 012
Subvention du gouvernement du Québec	900 281	1 159 951
Autres revenus de productions extérieures	274 330	933 696
	<u>1 289 570</u>	<u>2 194 659</u>
	<u>84 486 \$</u>	<u>125 990 \$</u>

10. FLUX DE TRÉSORERIE

L'insuffisance des espèces et quasi-espèces figurant dans l'état des flux de trésorerie comprend les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
Chèques en circulation moins encaisse	632 379 \$	1 029 326 \$
Emprunts auprès d'institutions financières	13 037 000	13 928 000
	<u>13 669 379 \$</u>	<u>14 957 326 \$</u>

11. ÉVENTUALITÉS

Des actions en justice pour allégations diffamatoires fausses et trompeuses pour un montant approximatif de 2 250 000 \$ ont été intentées conjointement contre Télé-Québec et d'autres intervenants.

La direction de Télé-Québec est actuellement dans l'impossibilité de prévoir l'issue de ces litiges et, conséquemment, aucune provision pour perte éventuelle n'a été comptabilisée.

12. ENGAGEMENTS

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2019 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à 15 ans.

La dépense de loyers de l'exercice terminé le 31 mars 2000 concernant ces baux s'élève à 5 022 460 \$ (1999 : 5 136 198 \$).

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2001	4 804 936 \$
2002	3 632 815
2003	3 320 131
2004	3 238 851
2005	3 187 203
2006 et subséquemment	43 292 259
	<u>61 476 195 \$</u>

13. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces régimes sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de Télé-Québec, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 1 011 814 \$ (1999 : 1 033 104 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

14 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, Télé-Québec est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1999 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2000.